

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 JANVIER 2013

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013

En vue de la préparation du budget 2013, le Conseil Municipal valide la proposition du Maire de n'appliquer aucune augmentation sur les produits communaux.

CONVENTION A INTERVENIR AVEC LE FOMEL, FONds de Mobilisation de l'Epargne Locale

Le FOMEL, **FONds de Mobilisation de l'Epargne Locale**, est un fonds destiné à accorder des prêts personnels à taux 0% (prêts d'honneur) aux créateurs et repreneurs d'entreprises dans les cantons de Corps, La Mure et Valbonnais et les Communes de Laffrey et Saint Jean de Vaulx.

Il a été créé par l'Agence de Développement de la Matheysine (ADM) en 1999 grâce à la générosité et à l'esprit de solidarité des acteurs locaux : collectivités, banques, entreprises, associations, particuliers... qui ont ainsi confirmé leur implication dans la vie économique locale en contribuant activement à la création ou au maintien d'emplois.

Ce dispositif comprend un accompagnement et un suivi technique du créateur permettant de renforcer la viabilité de son activité.

Le FOMEL est aujourd'hui « victime » de son succès puisque la dotation constituée initialement est entièrement engagée et que les ressources manquent pour financer de manière suffisante les nouveaux projets.

Pour poursuivre l'action engagée, l'ADM a décidé de lancer une nouvelle campagne de mobilisation de l'épargne locale en s'adressant au plus grand nombre afin de ré-abonder le FOMEL.

L'ADM sollicite le soutien financier des collectivités pour abonder le FOMEL

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la base d'1 € par habitant et souhaite contribuer ainsi à l'effort local pour le maintien ou la création d'emplois.

RENFORT DE L'EQUIPE CHARGEE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, compte tenu de la fréquentation régulière d'enfants de maternelle à la cantine, la législation en vigueur impose la présence d'une personne pour 12 enfants.

Depuis un certain temps, l'effectif journalier approche ou dépasse les 30 inscriptions et la présence d'une troisième personne est nécessaire.

Le Conseil Municipal accepte de confier cette mission à Anne-Sophie Picchioni, Agent d'Entretien non titulaire à mi-temps, sur la base d'heures complémentaires rémunérées au taux horaire du S.M.I.C en vigueur à raison de 2,5 h par intervention et sous la seule condition que l'effectif dépasse les 25 inscriptions

.../...

QUESTIONS DIVERSES

Bassins communaux

La législation impose à compter de 2013 la présence d'un compteur sur tous les bassins communaux.

1 seul bassin n'est pas équipé (les Blais en face du pont à bascule).

Le Conseil Municipal décide de régulariser dès la fin de la saison hivernale.

Achat de terrain

Suite à l'exercice du Droit de Prémption Urbain, l'acte notarié pour l'achat de terrains aux Ripeaux a été signé le 10 janvier dernier. Coût de l'acquisition de 2 parcelles pour une superficie totale d'environ 400 m² : 1.000 €.

Une réflexion va être engagée prochainement pour arrêter la destination de ces parcelles : parking, stockage matériel communal, ...

2013 : année de 2 centenaires Monteynardonnes

La Municipalité prévoit deux réceptions pour honorer comme il se doit Mesdames Guillot et Carrier qui a une semaine d'intervalle, fêteront leur 100^{ème} anniversaire.

Ces 2 personnes sont résidentes d'une maison de retraite et le Maire et les membres du C.C.A.S. ont organisé un après-midi récréatif à cet effet avec animation, gâteau d'anniversaire et boissons et composition florale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 15.